



UNIS POUR AGIR ET PRÉSERVER VAUX-SUR-MER

PROJET ÉOLIEN MARIN À OLÉRON : QUELS IMPACTS SUR LE PAYS ROYANNAIS ET NOTRE COMMUNE ?

Afin de mieux appréhender les impacts de ce vaste projet industriel sur notre quotidien et notre cadre de vie, le collectif NEMO est venu échanger avec le public Vauxois le 29 septembre.



Bruno Toison, Alain Daubigné, Sophie Huberson Debry, Bernard Crozon, Flo Bernard

Notre liste tient à remercier Monsieur le Maire de Vaux-Sur-Mer d'avoir répondu favorablement à notre demande d'organiser à la salle Équinoxe une rencontre débat-film avec le collectif NEMO (Non à l'Éolien Marin d'Oléron).

Nous remercions également Marie-Pierre Quentin (conseillère départementale), ainsi que les élus de Saint-Palais-Sur-Mer et les représentants d'associations locales (Estuaire pour Tous, Pays Royannais Environnement, Les amis de Saint-Palais, Saint-Palais Environnement) pour leur présence.

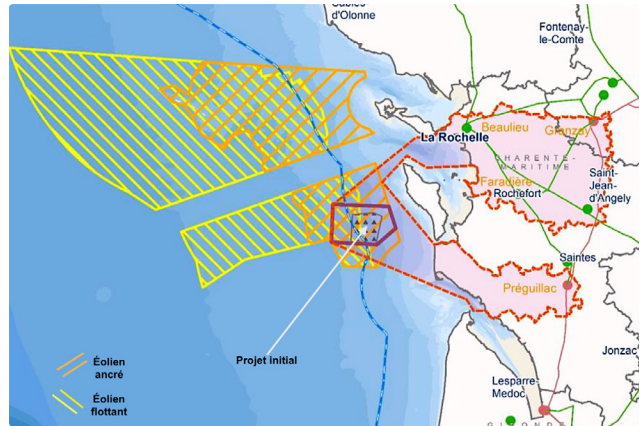
Ce collectif, constitué de particuliers, d'associations, de collectivités, de professionnels, souhaite porter à la connaissance du public ce projet industriel dont **les conséquences sur la biodiversité sont malheureusement sous-estimées.**

NEMO rédige depuis mars 2021 des lettres d'informations à destination des élus et organise des rencontres avec les citoyens en présentant ce projet illustré par le film de Mathilde Jounot "Océans 3 - Éoliennes, une drôle de guerre".

Dominique Chevillon (vice-président de la LPO et vice-président du Parc naturel Marin de la Gironde et de la Mer des Pertuis) a animé cette rencontre en présentant les **enjeux environnementaux du site** : cartes des couloirs de migration des oiseaux

et mammifères, les zones de pêche, la présence du Parc Naturel Marin, les Réserves Naturelles Nationales ainsi que les zones de conservation et de protection Natura 2000.

Le public a ainsi découvert que ce projet situé au large d'Oléron **aurait des conséquences sur notre territoire** : impact sur le trait de côte, atterrissage des câbles sur la côte sauvage ou à Vaux-Sur-Mer, impacts visuels, suppression des zones de pêche et de plaisance...



Les questions posées par l'assistance ont alors été nombreuses avec par exemples :

Pourquoi n'avons-nous pas plus d'informations sur ce projet ? À quoi servent donc les protections Natura 2000 ? Que vont devenir les pêcheurs ? Quels seront les impacts sur la faune marine ?

Pour en savoir plus sur ce projet, vous retrouverez sur le site NEMO, les lettres d'informations, les cartes du projet, les articles de presse, les interviews, les vidéos et toutes les dernières actualités : <http://www.eolien-oleron.fr/>

Nous profitons de notre tribune pour vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2022.

Nous contacter : upvaux@gmail.com ou 06.12.41.21.66

Une pétition mise en ligne par NEMO est disponible : www.change.org/NonAuProjetEolienAuLargeD_Oleron



DEMAIN VOUS APPARTIENT

UNE OPPOSITION MUNICIPALE QUI DONNE L'ALERTE

A plusieurs reprises au cours du mandat précédent, et encore l'année dernière à destination des nouveaux élus, notre groupe a signalé le **problème de la rocade**. En effet régulièrement et surtout de plus en plus fréquemment, les automobilistes arrivent de l'avenue Charles Régazzoni et prennent la **rocade en contre sens**.

Dans nos smartphones s'accumulent photos et vidéos des automobilistes enfreinant le code de la route. Les commerçants de la rocade vivent aux sons des klaxons et **alertent les élus** sur les dangers de cette signalétique.

Nous ne pouvons nous contenter d'une réponse telle que « *Toutes les signalétiques conformes au code de la route sont en place et cet espace est de la responsabilité du département.* » en date de juillet 2020 et sans suite.

Il est essentiel pour nous de mettre l'accent sur cette fonction importante du **rôle du maire**.

Source : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/maire>

- Point 4 : le pouvoir de police
 [...] Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité publique, tranquillité publique [...] [...] Les domaines d'exercice des pouvoirs de police spéciale du maire sont variés : l'habitat, la circulation et le stationnement [...] [...] Il exerce la police de la circulation des routes nationales, départementales et des voies de communication à l'intérieur des agglomérations [...]



Juillet 2020 : contre sens ,suivi d'un mail aux élus



Octobre 2021 : Encore un contre sens !

Nous espérons que notre contribution dans ce magazine municipal de fin d'année, verra une solution pour 2022.

Nous vous souhaitons à tous, Vauvoises et Vauvois **de très bonnes fêtes de fin d'année**, qu'elles soient placées sous le signe des retrouvailles festives en famille.

Ludivine CAMEL et Béatrice RENU
 pour « **Demain Vous Appartient** »
 Tél. 06 82 42 64 97 / Courriel : dva.vaux@gmail.com



Inscrivez-vous à lettre d'information de la ville : vous aurez ainsi connaissance des informations locales et des événements se déroulant sur la commune de Vaux-sur-Mer.

Pour s'abonner :
www.vaux-sur-mer.fr/newsletters